

écolés; presbytères; ainsi que de leurs cimetières; et le bill semblable à celui déjà sanctionné, qui a été envoyé au gouvernement impérial cette année; peut être regardé comme devant avoir bientôt force de loi. On peut en dire autant des bills d'incorporations et autres adoptés par la législature provinciale cette année.

Nous croyons n'avoir jamais vu d'exemple d'un changement aussi subit dans la manière ordinaire de gouverner une colonie, que celui produit par les mesures dont on vient de parler, et celle qu'on a suivie d'après la recommandation du comité sur les affaires du Canada. Et le temps marqué pour leur adoption (vers le 1er février) fait voir évidemment les dispositions unanimes du présent ministère à faire justice à la colonie.

Il serait injuste cependant de supposer des vues différentes à leurs prédécesseurs; ils peuvent avoir eu les meilleures excuses pour les délais apportés à faire ce changement, quoique les habitans de cette province n'en puissent voir la validité.

Gaz. de Québec.

Emigration.—Près de 900 émigrans sont arrivés ici depuis le commencement de la navigation; mais suivant les dernières nouvelles, on fait des préparatifs moindres que les années précédentes, et conséquemment l'émigration ne sera pas aussi considérable cette année. Il est arrivé à ce port un certain nombre de pauvres d'Angleterre, aux frais des paroisses obligées de les soutenir. Ces derniers sont presque tous partis de Québec. L'objet principal du bill de lord Howick semble être d'encourager l'émigration de cette classe de la population. Si l'on ne fait cependant aucun règlement sage pour les établir aussitôt après leur arrivée, et si l'on ne donne pas certaines garanties qu'ils ne nous seront point à charge, la colonie aura lieu de se plaindre avec justice d'une telle mesure.—*Ibid.*

Naufages, &c.—Un naufrage déplorable est arrivé sur les côtes de la Nouvelle Ecosse. Le brig *Billow*, allant de la Bermuda à Halifax, sous le commandement du lieutenant Austen du 8ième régiment d'infanterie, a péri corps et biens sur les Iles désertes. Parmi les passagers se trouvaient 30 soldats licenciés, et 68 autres personnes, tant femmes qu'enfans.

C'est avec peine que nous annonçons la perte de la chaloupe N^o. 121, d'Edward O'Meara, pilote, dont on n'a point de nouvelles depuis environ quinze jours. Cette chaloupe descendait le fleuve, et l'on suppose qu'elle aura péri au-dessus de St. Thomas, ayant une forte cargaison de fer. Une cassette contenant £350 en billets de banque et appartenant à M. Desclènes, de Ste. Anne, a été ramassée à St. Jean. On dit que la chaloupe s'est échouée sur la côte du nord. Les noms des